

Appel à communications

Le prochain numéro (260) de la revue *Maghreb-Machrek* (2/2025) est consacré à :

“L’économie informelle en région MENA : échelle, tendances et politiques de formalisation”

Sous la direction de : Philippe Adair et Jacques Charmes.

La revue publiée depuis 1964 est indexée par Scopus et n’exige aucun frais de publication (voir le site Web : www.eska.fr).

Appel à communications : <https://www.journaleska.com/index.php/mm/announcement>

Ce numéro comprendra six à neuf articles sélectionnés selon une évaluation scientifique en double aveugle. Les articles, conformes aux normes éditoriales (en annexe), doivent être adressés au plus tard le **12 mai 2025** à : agpaedit@eska.fr et adair@u-pec.fr

Présélection des articles : **12-19 mai 2025**

Avis aux auteurs : **20 mai 2025**

Workshop/wébinaire à Valence (virtuel/présentiel) : **13 juin 2025**

Corrections et sélection de la version finale des articles : **28 juillet 2025**

Version finale: **22 septembre 2025**

Publication : **10-24 novembre 2025**

Conseil scientifique

Philippe ADAIR, *ERUDITE*, Université Paris Est Créteil, France

Céline BONNEFOND, *CREG*, Université Grenoble-Alpes, France

Tsiry ANDRIANAMPIARIVO, *CREG*, Université Grenoble-Alpes, France

Othmane BOURHABA, Université Moulay Ismail de Meknes, Maroc

Chaïb BOUNOUA, *LAREID*, Université de Tlemcen, Algérie

Jacques CHARMES, *CEPED*, Paris, France

Diego COLETTI, Università degli Studi di Milano-Bicocca, Italy

Bénédicte FLORIN, Université de Tours, France

Laurence MICHALAK, University of California at Berkeley, CA, USA

Alex HAMED, Christopher Newport University, VA, USA

Vladimir HLASNY, UN ESCWA, Beyrouth, Liban

Nacer-Eddine HAMMOUDA, ex- Directeur de recherche, CREAD, expert, Algérie

Aomar IBOURK, Université Cadi Ayyad, Marrakech, Maroc

Tuomo MELASUO, Tampere University, Finlande

Mohamed Saïb MUNETTE, IRISCO, Alger, Algérie

Abdelhamid NECHAD, Ecole Nationale de Commerce et de Gestion de Tanger, Maroc

Faouzi SBOUI, FSEG de Mahdia, Université de Monastir, Tunisie

Fatiha TALAHITE, EconomiX, Université Paris 10-Nanterre, France

Aysit TANSEL, IZA, ERF and GLO Research Fellow, Middle East Technical University, Ankara, Turquie

Sonia ZOUARI, ISAAS, Sfax, Tunisie

1. L’informalité : un concept heuristique et un « ensemble flou »

Plus d’un demi-siècle depuis les travaux pionniers sur le « secteur informel » (Hart 1973 ; ILO 1972), les recherches conviennent que le concept heuristique d’économie informelle (informalité) recouvre des théories et des méthodologies distinctes sans véritable consensus. L’informalité est un « ensemble flou » au sens de la théorie des ensembles ou de l’analyse multidimensionnelle qui comprend trois composantes : le secteur informel, les activités

informelles dans le secteur formel et au sein des ménages. Les données restent disparates, et la couverture statistique insuffisante (Charmes & Adair 2022).

Cependant, des estimations de la magnitude de ces « formes » d'emploi ont pu être réalisées dans un très grand nombre de pays, suivies et suscitées par une régulière adaptation des concepts de population active et des méthodes d'enquête par l'Organisation Internationale du Travail (OIT), en 1993, 2003, 2013 et en 2023.

Le secteur informel (la composante la plus importante) englobe les (micro) entreprises non constituées en sociétés dirigées par des non-salariés non enregistrés, des non-salariés et des employeurs gérant moins de cinq salariés permanents.

L'emploi informel inclue tous les emplois précaires, tant dans le secteur informel que dans les entreprises et les ménages formels (y compris les travailleurs domestiques et les membres des ménages qui produisent des biens et services pour leur propre usage), les travailleurs n'étant pas assujettis à la réglementation du travail, à l'impôt sur le revenu ou à la protection sociale fournie par l'employeur (Charmes 2019).

L'informalité relève d'un triple spectre de théories. La théorie dualiste (Lewis, 1954) est fondée sur la segmentation du marché du travail – emplois formels versus emplois informels, résultant des obstacles à l'entrée dans l'économie formelle.

La théorie de la segmentation est peu congruente avec la théorie néo-institutionnaliste (De Soto, 1986) qui met l'accent sur les entreprises et les institutions ou avec la théorie structuraliste fondée sur la hiérarchie des catégories (Castells & Portes 1989).

2. L'approche directe : les analyses microéconomiques

L'analyse directe de l'informalité peut exploiter deux sources qui recouvrent les deux composantes respectivement (i) de l'emploi informel et (ii) du secteur informel. : (i) les enquêtes emploi transversales auprès des ménages, ainsi que les enquêtes en données de panel (réalisées en Egypte, en Jordanie et en Tunisie); (ii) les enquêtes auprès des entreprises réalisées sur données transversales au Maroc et en Tunisie.

Les travaux réalisés utilisent les matrices de transition et la mobilité professionnelle, les fonctions de gains et les modèles de décomposition, mettant à la fois les comportements d'offre et de demande de travail.

Les résultats montrent que le comportement d'offre de travail des femmes est distinct de celui des hommes.

3. L'approche indirecte : les analyses macroéconomiques

Les approches globales modélisées de l'économie de l'ombre (shadow economy) se sont multipliées. Elles reposent sur (i) des modèles structurels (MIMIC) qui sont calibrés par des

mesures monétaires ou des dépenses d'électricité (Medina & Schneider 2019). Deux autres catégories de modèles sont mobilisées, (ii) des modèles d'équilibre général (ou de déséquilibre) stochastiques ou non (DSGE ou DGE), ou encore (iii) des modèles vectoriels autorégressifs - VAR (ARDL). Ces modèles ont vocation à mesurer l'informalité plutôt qu'à l'expliquer. Ici aussi, des estimations sont nombreuses pour un grand nombre de pays (110) et pour des séries temporelles relativement longues : 1997-2022 (Asslani, Dell'Anno & Schneider 2024).

4. Formalisation de l'informalité et politiques de création d'emplois décents

La formalisation de l'informalité à travers la promotion du travail décent est affichée comme un Objectif de Développement Durable (ODD 8), dont les enjeux et les résultats sont divers.

La formalisation est un jeu à trois joueurs, visant des cibles distinctes, dont les enjeux sont potentiellement contradictoires.

(i) Pourquoi formaliser ? Améliorer le bien-être des travailleurs (bénéficiaire de la protection sociale); l'activité des entreprises (accès au crédit, aux marchés y compris publics); l'équilibre fiscal de la société et de l'État (élargissement de l'assiette fiscale, réduction des taux d'imposition).

(ii) Les enjeux ci-dessus peuvent être contradictoires. L'extension de la protection sociale est un avantage pour les employés informels, au détriment de l'augmentation des coûts de main-d'œuvre pour les entreprises (informelles et formelles). Une concurrence déloyale des entreprises informelles par rapport aux entreprises formelles. Dilemme : augmenter les recettes fiscales pour financer les biens publics vs. *laisser-faire* pour éviter les troubles sociaux ?

La formalisation est-elle capable de combiner la suppression des barrières à l'entrée, le respect de la réglementation du travail et le consentement fiscal ?

(iii) Quelles sont les cibles ? Entrepreneurs et employés. La formalisation réconciliera-t-elle l'esprit d'entreprise préconisé par la Banque mondiale avec la protection sociale revendiquée par le Bureau international du travail ?

Les politiques de formalisation reposent sur les incitations et les contraintes, dont l'efficacité est avérée respectivement (i) pour la formation et l'éducation et de la formation, favorables à la croissance économique et (ii) pour les incitations fiscales qui soutiennent la création d'emplois formels, y compris pour les femmes, via les coopératives de l'économie sociale et solidaire (ESS) (Adair et al 2022). Les politiques macroéconomiques produisent des effets positifs et modestes, généralement plus efficaces que ceux résultant d'une politique ciblant une catégorie ou une région.

5. Qu'en est-il de la région MENA ?

Le concept d'informalité a toujours souffert d'un statut ambigu et ambivalent dans la région MENA et les pouvoirs publics lui ont souvent préféré des terminologies telles que l'artisanat et les petits métiers (un secteur traditionnel qu'il s'agit de faire évoluer) ou au contraire l'économie souterraine ou l'économie de l'ombre (un secteur illégal qu'il s'agit de faire disparaître). Il en résulte une certaine réticence à opérer des collectes systématiques de données sur ces formes d'emploi, et même leur abandon pur et simple dans la période récente.

Cependant, des récentes études macroéconomiques ont été réalisées sur l'Égypte, l'Iraq et la Jordanie (OECD/ILO/UNDP 2024), et sur le Maroc du Policy Center for the Global South (Saoudi & Ouhnini 2023), tandis que des travaux microéconomiques foisonnaient en Algérie et en Égypte, grâce à des enquêtes réalisées par des chercheurs ou aux enquêtes de panel sur le marché du travail (LMPS) de l'*Economic Research Forum*.

Cet appel à contributions vise à rassembler des articles sur des thématiques d'économie politique ou de socio-économie au niveau régional ou national ou encore à l'échelle multi-pays. Les articles soumis ne se réduisent pas à l'approche économique, les études sociologiques, anthropologiques et politiques sont bienvenues. Les thématiques et les questions proposées ci-dessous ne sont pas limitatives.

Thématiques et questions

Pertinence et limites des méthodes d'investigation : approches transversales vs longitudinales (panel surveys), analyses temporelles vs expérimentales : quelles mesures de l'informalité ? L'analyse macroéconomique des trends de l'informalité : Y a-t-il des faits stylisés ?

Essor et déclin de l'emploi informel : avant vs après le choc de la pandémie du COVID-19

L'analyse microéconomique explique-t-elle les comportements d'informalité selon le genre ?

Acteurs et secteurs de l'informalité : quelles barrières à l'entrée dans l'emploi formel ?

La mobilité professionnelle des jeunes entre et au sein des secteurs formel et informel

Le secteur informel est-il innovant ?

Secteur informel, emploi informel et productivité du travail : l'informalité freine-t-elle la croissance ?

Le financement du secteur informel est-il endogène ?

L'emploi informel absorbe-t-il le chômage ?

Acteurs et secteurs de l'informel : le rôle des jeunes

L'emploi informel : choix volontaire ou contrainte ?

Politiques actives de création d'emploi, politiques de formalisation : une comparaison des pays

La formalisation de l'emploi informel est-elle efficace, est-elle pertinente ?

Performance des dispositifs de formalisation : coûts et création d'emploi

Références

- Adair, P. Ed., Hlasny, V., Omrani, M., & Sharabi-Rosshandler, K. (2022). Fostering the Social and Solidarity Economy and Formalising Informality in MENA countries. *ERF working paper series* 1604, November. Cairo: Economic Research Forum.
- Adair P. Ed., AlAzzawi S., & Hlasny V. (2024a). Employment Segmentation, Occupational Mobility and Formalising Informality in MENA Countries The Scope and Impact of Policies. Chapter 21 (pp. 320-342) in Elgin, C. Ed. *Routledge Handbook of the Informal Economy*. Taylor & Francis.
- Adair P., Alazzawi S. & Hlasny V. (2024b). Fostering decent jobs, formalising informal employment and spurring job mobility in MENA countries. *Economic Notes* 53, 2, e12240, online, Wiley.
- Adair P. Ed., AlAzzawi S., & Hlasny V. (2024c). Informal employment, gender patterns and policies in MENA countries. Chapter 15 (pp. 297-316) in Vinodan A., Mahalakshmi S. & Rameshkumar S. Eds (2024). *Informal Economy and Sustainable Development Goals: Ideas, Interventions and Challenges*. Emerald.
- Adair P., Alazzawi S. & Hlasny V. (2024d). Evaluer la formalisation de l’informalité en région MENA : enjeux, méthodes, impact. *Mondes en Développement* 53, 2024/3 (207), 87-104.
- Asllani, A., Dell’Anno, R., & Schneider, F. (2024). Mapping the Informal Economy Around the World with an Enhanced MIMIC Approach: New Estimates for 110 Countries from 1997-2022. *CESifo Working Paper No. 11416*
- Charmes, J. (2019). *Dimensions of Resilience in Developing Countries: Informality, Solidarities and Carework*. Springer.
- Charmes, J., & Adair, P. (2022). Après un demi-siècle, l’économie informelle reste un concept heuristique et un ensemble flou. *Mondes en développement* 2022/3 n° 199-200, 255-274.
- Medina, L., & Schneider, F. (2019). Shedding Light on the Shadow Economy: A Global Database and the Interaction with the Official One *CESifo Working Paper No. 7981*. <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.3502028>
- OAMDI. (2019). Version 2.0 of Licensed Data Files; *Labour Market Panel Surveys*, ELMPS, 2012, 2018 Panel v.2.0; Open Access Micro Data Initiative, Economic Research Forum (ERF).
- OECD/ILO/UNDP (2024), *Informality and Structural Transformation in Egypt, Iraq and Jordan: A Framework for Assessing Policy Responses in the MENA Region*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/efb16d0b-en>.
- OIT (2013). *Mesurer l’informalité: Manuel statistique sur le secteur informel et l’emploi informel*. Organisation Internationale du Travail
- OIT (2019). *Femmes et hommes dans l’économie informelle: Un panorama statistique* (troisième édition). OIT : Genève.
- Saoudi H. & Ouhnini A. (2023), *L’informel au Maroc. Repenser la structure globale des incitations pour une économie plus inclusive et dynamique*, Policy Center for the New South, Rabat.
- SDG (2022). *Sustainable Development Goals Report. Goal 8*. United Nations
- World Bank (2024). World Bank national accounts data. World Bank databank. Washington DC: The World Bank

Nous sommes reconnaissants pour le soutien apporté par l’équipe de recherche du *CREG*, l’Université de Grenoble-Alpes, le Campus universitaire de Valence, l’Institut technologique de Valence, les revues *Maghreb-Machrek* et *Maghreb-Mashreq International*, le réseau *EuroMediterranean and African Network for Economic Studies* (EMANES) et l’*Association Tiers-Monde*.



Consignes aux auteurs

Les auteurs doivent envoyer leur article complet à agpaedit@eska.fr et à adair@u-pec.fr

L'article complet ne doit pas dépasser 7 500 mots, soit environ 48 000 signes (espaces compris), marges 2,5 cm (droite et gauche), en format MS Word (.doc ou docx).

1^{ère} page (police 12, interligne 1.5) sans retrait: prénom(s) et NOM(s) auteur(s), courriel(s)

Thèse (discipline), Statut professionnel, Institution(s), domaines de recherche (5 lignes max.)

Deux dernières publications (police taille 10, interligne simple avec retrait deuxième ligne :voir références).

2^{ème} page : Titre de l'article, aucune mention de(s) (l') auteur(s), résumé en français et en anglais (200 mots max.), six mots-clés en ordre alphabétique, codes JEL, texte et bibliographie.

Texte : Times New Roman, taille 12. Pas plus de trois niveaux, en utilisant des chiffres arabes (1.; 1.1. et 1.1.1.) pour le titre de chaque (sous) section, sans retrait, avec un interligne de 1,5.

Veillez utiliser des phrases complètes et vous abstenir impérativement de toute liste comportant des signets ou des puces.

Chaque paragraphe du texte débute avec un retrait (0.5) comme celui-ci, sauf les titres.

Figures (tableaux, graphiques, diagrammes et cartes) : Times New Roman, taille 10 (sans retrait), interligne simple. Elles doivent être intitulées et numérotées en chiffres arabes; leur emplacement doit être indiqué dans le texte.

Pas de couleurs. Pas de quadrillage, mais très peu de lignes horizontales pour les tableaux.

Encadrés : Times New Roman, taille 10 (sans retrait), interligne simple ; intitulés et numérotés en chiffres arabes.

Notes de bas de page : Times New Roman, taille 10 (sans retrait), interligne simple.. D'un usage très limité, elles ne doivent pas contenir de références, qui sont incluses dans le texte et renvoient à la bibliographie.

Références dans le texte : Elles sont incluses comme suit (Abdou 2013), (Abdou & Salman 2015) ou (Abdou et al 2017), s'il y a trois auteurs ou plus (Abdou et al 2013). Sinon, si l'auteur est suivi d'un verbe : « Abdou (2013) étudie, ou Abdou et al (2013) étudient, ou selon Abdou (2013) ».

Ponctuation : Utilisation appropriée des guillemets et utilisation modérée des majuscules selon les règles typographiques.

Bibliographie : Times New Roman, taille 10 avec retrait 2^{ème} ligne, interligne simple comme indiqué ci-dessous:

Livre : Nom(s), Initiale(s) Prénom(s) (année). *Titre* (en italiques). Lieu, éditeur.

Abdel Ghafar, A. (2018). *A Stable Egypt for a Stable Region: Socio-Economic Challenges and Prospects*. Strasbourg, European Parliament, Policy Department.

Chapitre : Nom(s), Initiale(s) Prénom(s) (année). Titre. In Nom(s), Initiale(s) Prénom(s) auteurs. *Titre* (en italiques). Lieu, éditeur, pagination du chapitre.

Article : Nom(s), Initiale(s) Prénom(s) (année). Titre. *Revue* (en italiques), vol. et n° en chiffres, pagination.

Abdou, P., Salman, D. & Zaazou, Z. (2013). The Egyptian Revolution and Post Socio-Economic Impact. *Topics in Middle Eastern and African Economies*, 15(1), 92-115

Thèse : Nom, Initiale(s) Prénom(s) (année). Titre. Discipline. Université.

Document de travail : Nom(s), prénom(s) (année), titre, laboratoire, université ou institution.